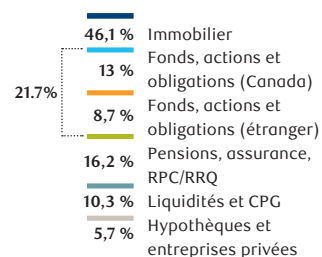


Le monde des placements mondiaux

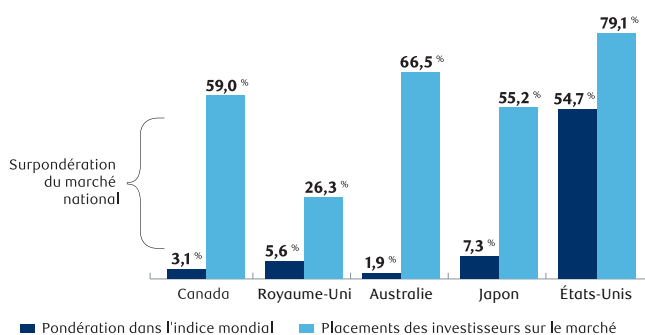
Il peut être avantageux d'investir au Canada. Toutefois, de nombreux Canadiens ne réalisent peut-être pas à quel point la part de leur patrimoine située au Canada ou liée à son économie est importante. En fait, environ 90 % des actifs totaux du Canadien moyen se trouvent au Canada, notamment la maison, l'épargne, les placements le revenu d'emploi et les rentes (de régimes d'État et d'entreprise).

En moyenne,
90 %
des actifs des Canadiens
sont liés au marché local



Source : Investor Economics Household Balance Sheet Report 2018, données en date de décembre 2017, www.investoreconomics.com/our-services/

Biais national par pays



Source : La pondération dans l'indice mondial reflète la pondération du pays dans l'indice MSCI Monde tous les pays, au 31 mai 2019. Les données relatives aux placements des investisseurs sur le marché national proviennent du FMI et sont en date de décembre 2014.

En matière de placement, il n'est pas étonnant que bon nombre de Canadiens aient tendance à privilégier les sociétés nationales, dont les produits et les services leur sont familiers. Ce comportement des investisseurs, appelé le biais national, résulte de la tendance à se cantonner dans son pays et n'est pas exclusif au Canada. Il s'agit de fait d'un phénomène mondial, comme le montre ce graphique.



Assurances

Que pouvez-vous faire pour éliminer le biais national ?

Diminuez les effets du biais national en appliquant l'un des grands principes de placement : **la diversification.**

Vous pourriez simplement commencer par investir une partie des cotisations que vous versez à vos comptes de placement dans d'autres régions et dans des secteurs différents. En diversifiant vos placements à l'échelle mondiale, vous pourriez augmenter leur potentiel de rendement, tout en diminuant leur volatilité, comme l'illustre le graphique de résultats passés à droite.



Sources : RBC GMA, Morningstar, du 1^{er} juin 2009 au 31 mai 2019. Composition du portefeuille équilibré mondial : 35 % indice global d'obligations mondiales Bloomberg Barclays (Couvert) ; 1 % indice de bons du Trésor à 30 jours FTSE TMX Canada ; 4 % indice mondial diversifié d'obligations des marchés émergents J.P. Morgan ; 7 % indice MSCI Marchés émergents ; 22 % indice MSCI Monde, hors Canada ; 30 % indice S&P 500 ; 1 % indice composé S&P/TSX. Indices représentant chaque catégorie d'actif : liquidités : indice de bons du Trésor à 30 jours FTSE TMX Canada ; obligations d'État mondiales : indice d'obligations mondiales FTSE Monde (Couvert) ; obligations d'État canadiennes : indice des obligations gouvernementales FTSE Canada ; obligations des marchés émergents : indice mondial diversifié d'obligations des marchés émergents J.P. Morgan ; actions mondiales : indice MSCI Monde tous les pays ; actions canadiennes : indice composé S&P/TSX ; actions américaines : indice S&P 500 ; actions des marchés émergents : indice MSCI Marchés émergents. Il est impossible d'investir directement dans un indice. Le graphique ne tient pas compte des coûts d'opération, des frais de gestion de placement, ni des taxes et impôts, lesquels diminuent les rendements. Les rendements antérieurs ne sont pas garants des résultats futurs. Tous les rendements sont en dollars canadiens.

« Qu'en effectuant des placements dans des actions et des titres à revenu fixe diversifiés à l'échelle mondiale, les investisseurs pourront mieux naviguer dans différentes conjonctures de marché, y compris lors des reculs des marchés à court terme dans toute catégorie de titres ou région »

Sarah Riopelle

vice-présidente et première gestionnaire de portefeuille, RBC Gestion mondiale d'actifs, indique d'ailleurs

Un portefeuille mondial bien diversifié peut vous offrir une expérience de placement plus sereine. De plus, il peut réduire le risque de pertes et vous procurer de meilleures possibilités de rendement à long terme.

Pourquoi choisir les Fonds de placement garanti RBC (FPG RBC) ?

Croissance, protection et sécurité en prévision de l'avenir

Les FPG RBC® constituent une solution de placement efficace qui peut vous aider à faire fructifier et à protéger vos actifs à chaque étape de votre vie. Dans un monde rempli d'incertitudes, ils peuvent vous donner la confiance dont vous avez besoin pour investir et atteindre vos objectifs.

Pour en savoir plus sur les FPG RBC et la façon dont ils peuvent vous aider à atteindre vos objectifs, veuillez vous adresser à votre conseiller en assurance.



Assurances

Le contenu de ce document est fourni à titre indicatif seulement. Il ne devrait pas être interprété comme des conseils en matière de finances, de placements, de fiscalité ou autre. Les clients doivent obtenir l'avis d'un conseiller indépendant. Tout montant affecté à un fonds distinct est investie aux risques du titulaire du contrat et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Les Fonds de placement garanti RBC sont des contrats de rente individuels à capital variable, appelés fonds distincts. La Compagnie d'assurance vie RBC est l'émettrice exclusive de ces contrats et la garante de toutes les garanties qui y sont stipulées. Les fonds communs de placement sous-jacents et les portefeuilles offerts dans ces contrats sont gérés par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. Lorsqu'un client investit aux termes de son contrat de Fonds de placement garanti RBC, il n'achète pas des parts de fonds communs de placement de RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. et il ne possède ni les droits ni les privilèges détenus par les porteurs de parts de ces fonds.

© /TM Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence. VPS107910

125787 (11/2020)